

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 13 juin 2025 à 20h00 selon convocation en date du 6 juin 2025

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs MICHOUX - VERNIENGÉAL - TRONCHE

Absents excusés : M BOUILHAC (a donné procuration à Mme MINARD)
Mme BRAULT (a donné procuration à M MICHOUX)

Absents : M SIRIEIX
M BRAZ
M BUSSIÈRE

Secrétaires de séance : Mme MINARD et M MICHOUX

Délibération N°2025-042 : Demande de subvention du collège de Neuvic pour l'UNSS Corrèze

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la demande de subvention reçue de la part du collège de Neuvic dans le cadre de l'UNSS afin de proposer un séjour à la Martière aux enfants qui participe à l'UNSS le mercredi après-midi.

Ce séjour a un coût d'environ 170 euros par élève et 7 d'entre eux sont de la commune de Ligniac. Monsieur le Maire demande donc à l'Assemblée de se prononcer sur cette demande de subvention :

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée,

- **Refusent d'accorder une subvention pour ce séjour**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025

Reçu en préfecture le 18/06/2025

Publié le 18/06/2025



ID : 019-211911300-20250613-DCM2025042-DE

Membres	12
Présents	7
Représentés	2
Votants	9
Pour	1
Contre	8
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 13 juin 2025.
Au registre sont les signatures

